

Présentation des projets financés au titre de l'édition 2010 du
 Programme « Les Suds, aujourd'hui II »

ACRONYME et titre du projet	Page
AMP - Stérilité et recours à l'Assistance Médicale à la Procréation dans le contexte de la mondialisation (Prétoria, Ouagadougou, Paris)	3
ANDROMAQUE - Anthropologie du droit dans les mondes musulmans africains et asiatiques	5
APPI - Une Action publique éclatée. Production et Institutionnalisation de l'action Publique dans les secteurs de l'eau potable et du foncier (Bénin, Burkina Faso, Niger)	7
CADHOM - Les catastrophes et les droits de l'Homme	9
CRITERES - Crise - Travail, Emploi, Revenus dans les sociétés du Sud	11
FABRICAMIG.SA - La Fabrique des Migrations et des Savoirs Associés : Mobilités, Espaces Productifs et Générations	13
FEGEAC - Familles, genre et activité en Afrique subsaharienne : quels changements dans la gestion du bien-être des ménages ?	15
GLOBIBER - Le renouveau impérial des États ibériques : une globalisation originale ? (1808-1930)	17
INEGSANTE - Evaluation des Inégalités de Santé et d'Accès Aux Soins Dans les Pays Africains et du Moyen -Orient : Problèmes de Mesure et D'Interprétation	19
LATINASSIST - Offre institutionnelle et logiques d'acteurs : femmes assistées dans six métropoles d'Amérique latine	21
MIPRIMO - La migration prise aux mots	23
PRODISDOM - Les départements d'outre-mer entre proximité et distance : construction et politisation des frontières	25
SUBURBIN - Urbanisation Subalterne en Inde	27
TERMOS - Trajectoires énergétiques dans les Régions Métropolitaines des Suds	29

XenAfPol - Les politiques de l'exclusion xénophobe en Afrique : mobilisation, ordres locaux et violence	31
ZFM - Les zones franches comme stratégie de développement. Le cas de la Zone Franche de Manaus	33

Programme « Les Suds, aujourd'hui II »

Edition 2010

Titre du projet

AMP - Stérilité et recours à l'Assistance Médicale à la Procréation dans le contexte de la mondialisation (Prétoiria, Ouagadougou, Paris)

Résumé

Stérilité et recours à l'Assistance Médicale à la Procréation dans le contexte de la mondialisation (Prétoiria, Ouagadougou, Paris) Le recours aux biotechnologies dans le cas de l'assistance médicale à la procréation (AMP) devient une pratique de plus en plus mondialisée (mobilité des acteurs, transfert de gamètes, etc), et s'inscrit dans un contexte où l'usage des télécommunications permet au Nord comme au Sud l'accès à l'information médicale. Dans un nombre croissant de villes africaines, des cliniques privées (avec des médecins du secteur public), prennent aujourd'hui en charge les couples inféconds. Certains d'entre eux viennent de pays limitrophes non équipés en la matière, d'autres s'expatrient en Europe pour bénéficier de ces techniques. Cette situation pointe, en Afrique subsaharienne, l'absence de reconnaissance sociale de la stérilité et la résistance politique à l'affirmer comme un véritable problème de Santé Publique, alors que médecins comme démographes affirment que la lutte contre l'infécondité relève de la transition démographique. L'infécondité pose aussi, dans le registre du changement social, la question des relations de genre. A cet égard, elle fait valoir la grande vulnérabilité des femmes (violence, répudiation, déclasserement social, suicide, etc.) dans un contexte, où la "valence différentielle des sexes" conduit les hommes à reconnaître avec difficulté leur stérilité. Le projet a pour objectif d'apprécier l'arrivée croissante de ces techniques en Afrique à partir de deux pays aux réalités sociales et économiques et aux législations différentes (Prétoiria, Ouagadougou). Un troisième site se situe à Paris afin d'appréhender les situations spécifiques aux couples en situation migratoire, voire en mobilité thérapeutique. Le projet vise également à étudier, auprès des couples qui ont eu des enfants par AMP, les effets de ces techniques sur leurs théories de l'engendrement, sur leurs références à la filiation (en particulier, par rapport à un modèle lignager), et sur leurs modèles parentaux. Cherchant à analyser l'AMP dans le contexte de la mondialisation, le projet ambitionne de travailler également sur l'analyse des sites web des cliniques

qui pratiquent l'AMP, l'analyse de blogs, forums, articles en ligne sur le sujet. Ce choix répond à des observations réalisées lors de précédents contrats de recherche en anthropologie de la santé (anthropologie du sida, de maladies génétiques) dans lesquels des chercheurs du présent programme ont observé combien l'internet constitue désormais une source d'information utilisée par les professionnels de santé et certains malades vivant sur le continent africain.

Partenaires

Centre Population et Développement (CEPED)
Université Paris Descartes
Centre d'Etudes d'Afrique Noire (CEAN)
IEP de Bordeaux
Centre d'Etudes des mondes africains (CEMAF)
CNRS DR Paris A
Centre de Recherche sur les Médiations (CREM)
Université Paul Verlaine METZ

Coordinateur

Doris Bonnet - CEPED

Aide de l'ANR

225 161 €

Début et durée

Décembre 2010 – 36 mois

Référence

ANR-10-SUDS-011

Label pôle

-

Programme « Les Suds, aujourd'hui II »

Edition 2010

Titre du projet **ANDROMAQUE - Anthropologie du droit dans les mondes musulmans africains et asiatiques**

Résumé

L'étude du droit et des institutions judiciaires a été largement négligée, dans les mondes musulmans, à l'exception précisément de ce qui touche à la référence à l'islam. Ceci vaut à tous les niveaux : la formation juridique, élaboration du droit, personnel judiciaire, professions juridiques, gestion policière et judiciaire de la criminalité, prise de décision judiciaire, exécution des jugements, justices parallèles, impact de l'aide extérieur sur les réformes, etc. Il en résulte un certain nombre de biais ou de lieux communs sur le droit et la justice dans les mondes musulmans, eux-mêmes exacerbés par les acteurs politiques, tels les mouvements islamistes, et leur revendication de charia, et les gouvernants, qui se sont alignés sur ces slogans. Il n'est pourtant pas imaginable de s'intéresser à ces pays sans chercher à comprendre les enjeux que le droit non seulement reflète, mais aussi organise et constitue en lui-même, tout comme on ne peut considérer le droit de ces pays sans prendre la mesure de tout l'éventail des pratiques qui entourent son élaboration, son administration, son application et son vécu. Le programme ANDROMAQUE entend procéder à l'étude anthropologique du droit dans les sociétés en tout ou partie musulmanes. Il entend ainsi tout d'abord problématiser la question des relations du droit à l'islam, tout en respecifiant la réponse qui lui a été classiquement apportée. Il s'appuie sur une série de constats sur les acquis de l'anthropologie du droit, mais aussi sur le déficit d'attention accordée à la question des pratiques juridiques. Pour combler ce déficit, il propose de substituer à l'anthropologie du droit musulman une anthropologie du droit dans les mondes musulmans (ce qui inclut des situations où l'islam est minoritaire). Il se donne un objet précis, au cœur du droit : la propriété, le contrat qui porte dessus et sa transmission ; il le fait à partir d'un point d'observation privilégié, celui des instances de règlement des conflits. Enfin, il s'articule méthodologiquement sur la combinaison d'une ethnographie des pratiques, d'une anthropologie linguistique et d'une étude praxéologique du recours aux règles de référence. Le programme ANDROMAQUE poursuit un double objectif. Il s'agit, d'une part, d'opérer une avancée substantielle dans les sciences sociales du droit. Cela consiste à poser les bases d'une

anthropologie juridique ancrée dans la description des pratiques, à montrer comment le droit s'accomplit dans un rapport actif à des règles travaillées par les usagers et à traiter de la question du droit à partir des pratiques, du langage et des textes ; et aussi à démontrer le caractère inextricablement lié des déterminations économiques et juridiques vers lesquelles s'orientent les personnes impliquées, c'est-à-dire à réfuter l'idée d'une anthropologie d'un droit dissocié des considérations économiques (et inversement). Le second objectif consiste à évaluer la place de la référence à l'autorité du droit islamique. Sans doute la référence à l'autorité de l'islam est-elle occasionnelle et, quand elle apparaît, s'inscrit-elle dans la banalité et la routine de l'accomplissement pratique de l'activité juridique. Faut-il en conclure pour autant à l'inexistence de l'autorité islamique de la règle ? C'est davantage vers une respecification de la question qu'on s'engagera : au lieu de se demander quelle est l'autorité islamique de la règle, on cherchera à décrire, en contexte et en action, les modes d'usage et de référence à la règle de droit et la production toujours située et ponctuelle de son autorité. Avec ce qu'elle peut avoir, éventuellement et seulement au terme de l'analyse, de spécifiquement islamique.

Partenaires

Centre Jacques Berque pour les Etudes en Sciences Humaines et Sociales (CJB)
Institut Français de Pondichéry (IFP)

Coordinateur

Baudouin Dupret - CJB

Aide de l'ANR

280 492 €

Début et durée

Décembre 2010 – 36 mois

Référence

ANR-10-SUDS-004

Label pôle

-

Programme « Les Suds, aujourd'hui II »

Edition 2010

Titre du projet **APPI - Une Action publique éclatée. Production et Institutionnalisation de l'action Publique dans les secteurs de l'eau potable et du foncier (Bénin, Burkina Faso, Niger)**

Résumé

En Afrique de l'ouest, dans des contextes où les Etats sont faibles et dépendent de l'aide internationale, la possibilité d'élaborer des politiques sectorielles autonomes et efficaces est en question. Les Réformes, menées dans le secteur des services de base, ont été impulsées par les institutions internationales et sont fondées sur une logique de libéralisation et de privatisation. Au-delà des problèmes de mise en œuvre, ces Réformes ont fait l'objet de bilans mitigés. Face à ces mutations institutionnelles, des acteurs publics, privés ou associatifs ont émergé et contribuent, à l'échelle locale, à la fourniture de ces services. Il en résulte une action publique éclatée, à la faible efficacité. Pourtant, dans certains pays, on identifie des réformes sectorielles abouties, des innovations locales originales et des régulations publiques qui attestent de la présence de l'Etat. Tout en prenant acte de l'économie politique de ces pays et de leur dépendance, il convient d'interroger empiriquement les rapports entre Etat et bailleurs de fonds, d'examiner les effets de la multiplication des acteurs de l'action publique, et d'identifier les conditions d'une action publique effective. Le projet propose d'analyser les processus de construction de l'action publique dans des pays sous régime d'aide et de repérer les facteurs qui conduisent - ou non - à son institutionnalisation. Il apportera une contribution au débat sur la nature de l'Etat, les conditions du changement institutionnel et politique, et la possibilité de politiques publiques autonomes dans des Etats dépendants de l'aide. Des travaux de terrain seront menés sur quelques pays (Bénin, Burkina Faso, Niger) et thèmes (eau potable, foncier), pour permettre un comparatisme de proximité avec des conclusions robustes mises en débat auprès d'acteurs du développement. Il s'agit de deux secteurs clés de l'intervention publique qui relèvent de logiques différentes : une articulation entre logiques marchandes, publiques et associatives pour l'eau potable, et une articulation entre logiques publiques et coutumières pour le foncier. Le projet étudiera: - les processus de négociation et de formulation des politiques dans deux secteurs (eau potable, foncier), à

l'échelle nationale, en portant une attention particulière aux acteurs (nationaux et internationaux), aux modèles en confrontation, et aux processus de négociations et d'arbitrages ; - des innovations locales, en identifiant leur origine, les acteurs qui les portent, et les arrangements institutionnels; - l'articulation entre les échelles d'action, en documentant la façon dont les acteurs locaux interprètent, détournent ou instrumentalisent des dispositifs conçus aux niveaux national ou international, et les médiations par lesquelles ces innovations organisationnelles et institutionnelles locales influent ou non sur les politiques nationales ; - la problématique de l'articulation entre l'eau et le foncier. Plusieurs champs disciplinaires (économie institutionnelle, anthropologie du développement, sociologie et sciences politiques) seront mobilisés afin d'élaborer une grille d'analyse commune. Le projet est original du point de vue des avancées théoriques attendues car les outils de l'analyse des politiques publiques, habituellement utilisés au Nord, seront mobilisés de façon raisonnée dans le contexte d'Etats faibles et dépendants de l'aide. Il est novateur quant à la méthode car il fait dialoguer des disciplines différentes sur des objets d'étude précis (l'eau et le foncier), par la création d'instruments d'analyse communs. Enfin, il établit un partenariat de recherche entre organismes scientifiques et opérationnels de terrain, offrant l'occasion de tester la validité et de mesurer la portée des résultats obtenus. Il inaugure ainsi un travail de recherche de grande ampleur sur les processus de production de l'action publique dans les pays du Sud.

Partenaires

Laboratoire d'Etude et de Recherche sur l'Economie, les Politiques et les Systèmes Sociaux (LEREPS)
Université Toulouse 1 Capitole
 Développement et Sociétés (UMR 201)
Institut de Recherche pour le Développement
 Centre d'Etudes d'Afrique Noire (CEAN)
CNRS DR 15 Aquitaine Limousin
 Groupe de Recherche et d'Echanges Technologiques (GRET)

Coordinateur

Catherine Baron - LEREPS

Aide de l'ANR

240 000 €

Début et durée

Décembre 2010 – 36 mois

Référence

ANR-10-SUDS-015

Label pôle

-

Programme « Les Suds, aujourd'hui II »

Edition 2010

Titre du projet CADHOM - Les catastrophes et les droits de l'Homme

Résumé

Le présent projet aspire à améliorer la recherche dans les Suds en associant des chercheurs des pays des Suds sur la thématique des droits de l'homme toujours en situation de conflits et de résistances face à la prétention de l'universalisme de ces droits reposant sur des textes internationaux. On travaillera sur un domaine jusqu'ici peu exploré à savoir les relations comparées des Suds et des Nordes entre droits de l'homme et catastrophes environnementales. On constate que les travaux en matière de catastrophes ont été peu développés au niveau des sciences sociales et plus particulièrement du droit. En effet, l'aspect juridique des catastrophes, surtout présent au niveau des mécanismes de prévention et des mécanismes d'organisation des secours, s'est jusqu'alors peu intéressé à l'impact sur les droits de l'homme et sur la façon dont les sociétés affrontent les catastrophes. On se situe à cet égard, dans une problématique qui rejoint celle de la justice environnementale. En effet, les inégalités sociales et la situation de dépendance des victimes de catastrophe les rendent particulièrement vulnérables. Une catastrophe naturelle ou industrielle est toujours une catastrophe sociale. Mais les droits de l'homme ne concernent pas seulement les victimes, ils touchent aussi les sauveteurs publics et privés dont les droits et obligations vis à vis des droits de l'homme doivent être pris en considération. Le rôle des droits de l'homme en cas de catastrophes a trop souvent été ignoré ou sous estimé en tant qu'élément contribuant à la résilience. Ainsi, la prise en compte des droits de l'homme pendant le déroulement de la catastrophe est le cœur de la problématique du fait de la difficulté matérielle existante et de la nécessité de sérier les urgences. Tous les droits de l'homme sont-ils encore applicables lors de la catastrophe ? Y a-t-il des dérogations de droit ou de fait ? Il conviendra aussi de rechercher les rapports entre droits de l'homme et catastrophes en amont à travers les mécanismes de prévention et en aval de la crise. Les nombreuses organisations internationales ou régionales qui traitent des catastrophes ou des droits de l'homme commencent à peine à évoquer les relations complexes entre droits de l'homme et catastrophes environnementales. Pendant la crise et en aval se pose le problème particulier des personnes déplacées ou

réfugiés écologiques, soit qu'ils franchissent une frontière soit qu'ils deviennent des déplacés internes. La recherche se propose de réaliser une étude de cas juridique. Elle s'appuiera sur un projet de convention internationale sur le statut juridique des déplacés environnementaux élaboré par les porteurs de la présente proposition (l'OMIJ- CRSDP- CRIDEAU et le CIDCE). Ce projet de convention pourrait s'appliquer à tous les types de catastrophes tant naturelles qu'accidentelles affectant à la fois les hommes et l'environnement. Il ne serait pas pertinent pour les droits de l'homme de se limiter aux seuls réfugiés climatiques. C'est pourquoi, grâce à ce projet de convention déjà disponible, on envisage d'évaluer la pertinence d'un tel instrument international, confronté aux règles actuelles du droit international des droits de l'homme relatif aux migrations ainsi qu'aux droits nationaux que l'on se propose de comparer dans quatre continents (Europe, Afrique, Asie, Amérique du sud) et six pays de tradition juridique romano-germanique (Argentine, Brésil, Cameroun, Tunisie, Turquie, Vietnam).

Partenaires

Observatoire des Mutations Institutionnelles (OMIJ)
Université de Limoges
Institut du Développement Durable et des Relations Internationales (IDDRI)
SciencesPo
Centre International de Droit Comparé de l'Environnement (CIDCE)
Association Française pour la Prévention des Catastrophes Naturelles (AFPCN)

Coordinateur

Jean-Pierre Marguenaud - OMIJ

Aide de l'ANR

240 000 €

Début et durée

Décembre 2010 - 36 mois

Référence

ANR-10-SUDS-017

Label pôle

-

Programme « Les Suds, aujourd'hui II »

Edition 2010

Titre du projet **CRITERES - Crise - Travail, Emploi, Revenus dans les sociétés du Sud**

Résumé

La crise financière de septembre 2008 a replacé sur le devant de la scène la question du chômage, relançant les débats sur la mise en œuvre de politiques de l'emploi. Anthropologues, sociologues et économiste de l'IRD, du CNRS et de l'Université, les 7 chercheurs de ce projet sont spécialistes du travail au "Sud". Sur leurs terrains, ils observent les décalages des orientations de ces politiques avec les contraintes sociales et les aspirations de leurs bénéficiaires potentiels. Partant de ce constat, ce projet se donne comme objectifs: - d'analyser le rôle des représentations du travail dans le fonctionnement du marché du travail. - d'interroger les modes de catégorisation universels (travail, emploi, chômage, sous-emploi, emploi décent, etc.) de l'expertise du marché du travail. - de comprendre comment ces configurations influencent la manière dont les politiques publiques d'emploi viennent prendre place auprès de leurs bénéficiaires potentiels. Le projet part de l'étude de situations concrètes de sous-emploi et de chômage : migrantes employées domestiques et femmes "pauvres" bénéficiaires de programmes d'emploi d'urgence en Argentine, travailleurs non qualifiés suspendus entre deux embauches en Inde et en Algérie, demandeurs d'emploi pris en charge par l'Etat au Maroc et par des foires privées de ressources humaines en Chine. Les constructions locales du travail et de l'emploi mises en évidence par les enquêtes de terrain permettront d'évaluer les tensions et les décalages avec les visions du travail et les modes de qualification de la relation à l'emploi qui orientent l'expertise, le ciblage des politiques d'emploi mais aussi les disciplines scientifiques impliquées dans ce projet. Une attention particulière sera portée aux conceptions différentielles de l'absence – plus ou moins durable – d'emploi dans des pays, où à la différence des sociétés du Nord, le statut de chômeur n'est pas institué par des droits sociaux, ni totalement cristallisé dans les subjectivités. En important sur nos terrains les interrogations cruciales de la sociologie du travail dans les économies occidentales, afin d'y contribuer en retour, nous entendons participer au développement du comparatisme Nord/Sud dans un contexte où ce clivage ne tient plus pour comprendre les configurations actuelles du travail. La récession présente est à la fois le contexte et

l'analyseur privilégié de ce projet. Les processus globaux que recouvre l'expression "la crise mondiale" sont aussi traversés par une multiplicité de logiques et de vécus et la rareté du travail ne fait pas table rase des imaginaires pluriels qui organisent la relation à l'emploi. .

Partenaires Développement et Sociétés (UMR 201)
IRD

Coordinateur Pascale Absi - UMR 201

Aide de l'ANR 120 952 €

Début et durée Décembre 2010 – 42 mois

Référence ANR-10-SUDS-010

Label pôle -

Programme « Les Suds, aujourd'hui II »

Edition 2010

Titre du projet **FABRICAMIG.SA - La Fabrique des Migrations et des Savoirs Associés : Mobilités, Espaces Productifs et Générations**

Résumé

Le projet de recherche pluridisciplinaire en sciences sociales « La Fabrique des Savoirs Migratoires » (sociologie, géographie, démographie, psychologie-sociale et anthropologie) porte sur l'étude des mécanismes de production des savoirs migratoires, tels qu'ils s'élaborent dans les mobilités et les activités des populations transmigrantes et transfrontalières dans deux régions du monde (Amérique du Nord et Centrale, Maghreb-Machrek) L'objectif du projet est d'étudier le phénomène des migrations internationales dans ses dynamiques sociales, selon des vecteurs spatiaux, économiques et temporels, interrogeant par la même les présupposés d'une société de la connaissance qui s'impose dans le discours des organismes internationaux. Si l'on reconnaît assez aisément le phénomène migratoire aux deux premiers vecteurs, notamment du fait de la transnationalisation des espaces et des échanges économiques, la dimension temporelle du phénomène apparaît moins évidente. Après plusieurs décennies de circulations migratoires réitérées dans ces deux zones du monde, on ne peut manquer d'apercevoir les premiers éléments qui donnent à ce fait social une épaisseur temporelle conséquente, d'un bout à l'autre de la chaîne des générations migrantes. La recherche n'a donc plus à établir un fait social, mais doit bien plutôt s'interroger sur le type de socialité qui se produit dans les sociétés observées. Les migrations internationales participent-elles d'un ordre social liquide (Bauman), sans supports pour l'individu (Castells), désinstitutionnalisé (Dubet), ou bien désignent-elles un autre type de sociabilité, ni liquide ni solide, qui resterait à définir mais qui n'en serait pas moins, en première hypothèse, le produit d'un art, d'une technique sociale du bricolage, plus spécifiquement propres aux aires géographiques choisies ? Le projet se donne des jalons pratiques et une épistème comme fil conducteur. Sur ce dernier point, on pourrait situer schématiquement les postures sociologiques en deux pôles. D'un côté du spectre, ceux qui soulignent le caractère situé et local de l'action, la capacité des acteurs ainsi que la reconfiguration incessante du lien social. Les relations sociales

y apparaissent comme toujours dépendantes d'arrangements ou de rapports de force locaux, elles semblent contingentes et historiquement variables. À l'opposé sont des approches qui s'attachent à la question de la permanence et de la reproduction de structures sociales dont il apparaît qu'elles exercent des contraintes fortes sur les possibles. Cette tension entre des épistémès (mais aussi les politiques qui les sous-tendent) traverse l'ensemble des sciences sociales établissant parfois des barrières infranchissables entre des mondes théoriques qui se vivent comme hautement incompatibles. Les études sur les migrations sont indiscutablement concernées de façon cruciale par cette tension. Notre proposition serait ici de tenter d'établir un chemin entre ces deux mondes, celui de Latour et celui de Bourdieu, par exemple, pour le bénéfice de la question migratoire. Il serait alors question de tenter de cerner le degré de malléabilité des mondes sociaux migratoires, par l'observation des savoirs qui se configurent dans les trois axes thématiques sélectionnés (les vecteurs ou les jalons pratiques), l'espace, l'économique et le temps. Nous avons donc choisi d'articuler trois démarches analytiques de la migration : la première, porte sur les dynamiques spatiales liées à la mobilité internationale des populations (qu'elles soient transfrontalières ou transnationales); la seconde, à partir des espaces et/ou des sites du travail, consiste à analyser les stratégies de la mobilité et de la migration qui structurent les marchés du travail enfin; la troisième s'attache à lire la migration dans ses temporalités familiales et sociales. Cette étude sera menée sur deux aires géographiques : d'une part l'Amérique du Nord et Centrale et, d'autre part, l'aire Maghreb-Machre...

Partenaires

Centre d'Etudes Mexicaines et Centraméricaines (CEMCA-UMIFRE N°16)
Laboratoire d'Economie et de Sociologie du Travail (LEST)
CNRS délégation Provence et Corse

Coordinateur

Delphine Mercier - CEMCA-UMIFRE N°16

Aide de l'ANR

220 100 €

Début et durée

Décembre 2010 – 36 mois

Référence

ANR-10-SUDS-013

Label pôle

-

Programme « Les Suds, aujourd'hui II »

Edition 2010

Titre du projet **FEGEAC - Familles, genre et activité en Afrique subsaharienne : quels changements dans la gestion du bien-être des ménages ?**

Résumé

Les dynamiques démographiques et sociales observées au cours des dernières décennies en Afrique rendent compte d'importants changements observables au sein de l'organisation familiale : la complexification des modèles familiaux, l'évolution des règles de formation des unions, les progrès en matière de scolarisation, notamment des femmes, le retard de l'âge au premier mariage, la montée du divorce, etc. Bien des indices attestent d'une importante reconfiguration des familles. Ces changements se produisent dans un contexte de forte croissance démographique, d'urbanisation galopante et de dégradation durable et profonde de la situation économique mais aussi épidémiologique. Ces phénomènes affectent de différentes manières le bien-être des ménages et leurs aptitudes à faire face à des situations difficiles et modifient du même coup les relations sociales dans leur ensemble et entre les sexes tout particulièrement. La dégradation drastique du salariat urbain compte parmi les faits les plus marquants des dernières décennies. Alors que le secteur moderne des économies urbaines perd en puissance, le secteur informel, féminin par excellence, se développe plaçant les femmes au centre des stratégies de survie des ménages. La circulation des ressources monétaires au sein du couple - et plus généralement de la famille - s'en trouve modifiée, obligeant chacun des membres du couple à se repositionner dans la sphère des échanges intrafamiliaux. Ce projet pluridisciplinaire se propose de traiter des recompositions familiales à l'œuvre dans les villes africaines à travers l'étude des rapports sociaux de sexes et plus précisément dans ce qui a trait à la satisfaction des besoins élémentaires du ménage. Nous proposons de travailler dans 3 capitales d'Afrique de l'Ouest, Cotonou, Lomé, Ouagadougou qui se caractérisent par une forte croissance démographique liée à une mobilité rural-urbain constante, mais aussi à d'importants flux de populations circulant entre ces centres urbains, en raison des échanges commerciaux animés par les femmes à l'échelle régionale et internationale. L'implication croissante des femmes dans l'économie modifie leur statut et affecte les

relations de genre. Elle participe aussi à l'émergence de nouveaux modèles familiaux qu'il importe de mettre à jour. Les objectifs visent : à analyser les formes contemporaines de familles dans de grands centres urbains africains ; à étudier la répartition des ressources et des dépenses au sein des ménages et des familles ; à analyser les formes de mobilités associées à l'activité économique des femmes dans ces centres urbains africains ; à comprendre et analyser les implications de phénomènes (gestion des ressources, partage des frais, mobilités) sur le profil des ménages urbains et sur les dynamiques conjugales et familiales ; à analyser les mutations des fonctions assurantielles des unions conjugales dans une perspective anthropologique et démographique ; à mieux décrire et analyser la diversité des rapports sociaux de sexe. Ce projet rassemble des chercheurs d'institutions du Nord et du Sud: le Laboratoire Population Développement Environnement (LPED) de l'Institut de Recherche pour le Développement (IRD) de l'université de Provence (UP) en France; le Centre de Formation et de Recherche en Population (CEFOP) de l'université de Calavi à Cotonou ; l'Unité de Recherche Démographique (URD) de l'université de Lomé et l'Institut Supérieur des Sciences de la Population (ISSP) de l'Université de Ouagadougou.

Partenaires Laboratoire Population Développement Environnement (LPED)
Institut de recherche pour le développement

Coordinateur Agnès Adjamagbo - LPED

Aide de l'ANR 249 999 €

Début et durée Décembre 2010 – 36 mois

Référence ANR-10-SUDS-005

Label pôle -

Programme « Les Suds, aujourd'hui II »

Edition 2010

Titre du projet **GLOBIBER - Le renouveau impérial des États ibériques : une globalisation originale ? (1808-1930)**

Résumé

Le courant de la World history apparu aux États-Unis dans les années 1980, a connu depuis lors un fort développement dans le monde anglo-saxon. Toutefois, le décentrement des perspectives qu'il propose semble atterrir sur le cas de la péninsule Ibérique : en effet, la perte des colonies américaines entre 1808 et 1825 signifierait la fin sans appel de l'impérialisme ibérique. La perte des dernières terres d'empire par l'Espagne en 1898, - le Désastre - , et la mise sous tutelle de l'empire portugais par le Royaume-Uni en 1890 confirmeraient l'atypisme du parcours de ces anciennes puissances coloniales, jugées décadentes. A l'opposé de ce préjugé, ce projet se propose de montrer l'importance de la dimension impériale des États ibériques à l'époque contemporaine (1808-1930). En effet, dans la péninsule Ibérique plus qu'ailleurs, la dimension impériale est fondamentale en raison des héritages du passé : il serait naïf de considérer que les indépendances latinoaméricaines ont brisé les réseaux et les circulations à l'échelle globale, ou ont abattu les courants sociaux qui pendant trois siècles ont fait l'empire. Il ne faut non plus croire que les nations espagnole et portugaise à construire à partir des années 1830 soient limitées à leurs seuls horizons péninsulaires : la constitution de Cadix, en 1812 ne définissait-elle pas la nation comme la réunion de deux hémisphères, américain et européen ? Au Portugal, on sait combien l'empire s'est logé au cœur de la construction nationale. La volonté de participation à l'empire demeure un ciment primordial, notamment à l'échelle régionale, et la fonction de l'empire comme berceau d'une nouvelle identité collective ne cesse de croître tout au long du XIXe siècle, alors que les guerres coloniales ravivent le projet impérialiste. Aujourd'hui, il s'agit de considérer ces États ibériques comme des espaces politico-administratifs composites, comprenant une métropole et des outre-mers, dans lesquels les parties sont indissociables et interagissent constamment. Notre perspective, externaliste et croisée, considère la relation métropole/colonies au cœur de toute analyse, et rompt avec des traditions historiographiques nationalistes qui relèguent les outre-mers à quantité négligeable. Sur un plan migratoire, économique et social, culturel et intellectuel, on connaît la force des liens puissants

et persistants qui irriguent les espaces ibériques aux XIXe et XXe siècles. Si l'on peut désormais affirmer, grâce à des travaux novateurs, que bon nombre de problèmes politiques coloniaux et les métropolitains marchent à l'unisson (l'anarchisme, la question de l'esclavage et celle du travail par exemple), il reste que celui de la construction de l'État, pourtant central, a été encore peu traité. Or, nous pensons que, pour une partie non négligeable de l'opinion publique et d'une partie importante des élites, la réalité politique impériale était aussi prégnante que la réalité nationale. Selon Josep Ma Fradera, l'étude des empires ibériques est celle des premiers empires « modernes » de l'histoire, qu'elle est celle des systèmes institutionnels et administratifs qui contrôlent de très importantes populations et d'amples territoires et qui mettent en oeuvre des solutions étatiques originales, ensuite imitées par les grands empires coloniaux de la fin du XIXe siècle. En abordant la question du renouveau des États impériaux ibériques, le projet entend non seulement révéler les trames et les fortes interconnexions entre métropoles et outre-mer mais aussi révéler les logiques qui président aux circulations qui animent ces réseaux. Il vise enfin à montrer la vigueur de modes d'organisation des pouvoirs qui perdurent au-delà des indépendances. Ainsi, la célèbre recommandation de Theda Skocpol, *Bringing the state back in*, qui appelait notamment à la multiplication des études historico-comparatives trouvera là un terrain de prédilection.

Partenaires

Casa de Velazquez (CVZ)
Université Montaigne-Bordeaux III (AMERIBER)
Centre d'Histoire Espaces et Cultures (CHEC)
Université Blaise Pascale - Clermont II
Centre de la Méditerranée Moderne et Contemporaine (CMMC)
Université de Nice - Sophia

Coordinateur

Stéphane Michonneau - CVZ

Aide de l'ANR

236 600 €

Début et durée

Décembre 2010 – 36 mois

Référence

ANR-10-SUDS-006

Label pôle

-

Titre du projet **INEGSANTE - Evaluation des Inégalités de Santé et d'Accès Aux Soins Dans les Pays Africains et du Moyen - Orient : Problèmes de Mesure et D'Interprétation**

Résumé

Le rapport publié en 2009 par la Commission sur les "déterminants sociaux de la santé" de l'OMS a réaffirmé l'importance des inégalités, universellement constatées, en matière de morbidité et de mortalité prématurée au détriment des catégories socio-économiques les plus défavorisées. Dans les pays en développement (PED), suite à l'Initiative de Bamako (1987) qui avait conduit à introduire des contributions financières des usagers au point de consommation des soins (politique de recouvrement des coûts) dans des systèmes publics de santé jusque là essentiellement gratuits, le débat sur les inégalités de santé s'est plutôt concentré sur l'équité dans le financement des dépenses de santé et dans l'accès aux soins. Des recherches récentes, menées notamment sur des données de Palestine et de quatre capitales africaines par certaines des équipes impliquées dans le présent projet (INSERM/IRD/Université Aix-Marseille II UMR SE4S et GREQAM/IDEP), ont montré que les mesures agrégées d'équité verticale et horizontale (dérivées des indices de dispersion de type Gini et des courbes de Lorenz) qui ont constitué l'essentiel de la littérature appliquée aux inégalités dans les pays développés en économie de la santé pouvaient s'avérer inappropriées dans le contexte des PED où les paiements directs au point de consommation constituent souvent plus de la moitié du total du financement des dépenses de santé. Le projet de recherche INEGSANTE s'intègre dans les axes thématiques 4 et 1 de l'appel d'offres "les Suds Aujourd'hui II". Il se propose de contribuer au débat scientifique international sur l'équité en matière de financement de la santé et d'accès aux soins dans les PED dans trois dimensions : -Par le transfert à ce champ des avancées méthodologiques récentes de la littérature en économie publique et fiscale (méthodes non linéaires de décomposition des distributions et techniques de micro-simulation qui permettront de mieux séparer les effets de demande et de préférences individuelles des populations d'une part, les conséquences des dysfonctionnements de l'offre de soins et des mécanismes de financement dans la formation des inégalités de financement et d'accès aux soins).

-En réexaminant les relations entre inégalités de revenus et inégalités dans le financement et l'accès aux soins (par référence notamment aux approches proposées par Amartya Sen qu'on tentera d'opérationnaliser dans ce champ ainsi qu'en estimant dans la lignée de l'économie fiscale les effets ex post de reclassement dans la distribution des revenus induits par les modes de financement du système de soins).

-En effectuant des analyses économétriques approfondies d'un ensemble de données d'enquêtes ménages, incluant les aspects santé de façon détaillée dans un échantillon de 12 pays d'Afrique et du Moyen-Orient à bas revenus (Burkina-Faso, Sénégal, Zambie), et à revenus intermédiaires (Cameroun, Côte d'Ivoire, Egypte, Jordanie, Maroc, Palestine, Tunisie) ainsi que Liban et Afrique du Sud. La contextualisation et l'interprétation des résultats économétriques sera facilitée par la participation de chercheurs de la région EMRO (Moyen Orient et Afrique du Nord) de l'OMS et des Universités de Birzeit, Cape Town et Tunis). De plus la valorisation des résultats, au-delà des publications scientifiques attendues, sera facilitée par le rôle d'experts auprès de différentes organisations internationales de plusieurs participants au projet (Banque Mondiale, BIT, Fonds mondial de Lutte contre le Sida, la Tuberculose et la Malaria, OMS, etc.).

Partenaires

UMR 912
Université de la Méditerranée

Coordinateur

Jean-Paul Moatti – UMR/912/SE4S

Aide de l'ANR

226 247 €

Début et durée

Décembre 2010 – 36 mois

Référence

ANR-10-SUDS-007

Label pôle

-

Titre du projet **LATINASSIST - Offre institutionnelle et logiques d'acteurs : femmes assistées dans six métropoles d'Amérique latine**

Résumé

Ce projet porte sur les effets sociaux des politiques publiques d'assistance sociale conduites en Amérique latine, dans 6 métropoles (Buenos Aires, Bogotá, São Paulo, Guadalajara, la Havane, Santiago de Chile). Ces dispositifs d'assistance représentent une nouvelle génération de politiques publiques, dans lesquelles interviennent des acteurs institutionnels publics à divers niveaux territoriaux, ainsi que des organisations internationales, nationales ou locales, privées, marchandes et non marchandes. L'Amérique latine est le laboratoire de cette nouvelle génération de politiques intermédiaires entre protection sociale et lutte contre la pauvreté, qui engendrent un « droit à l'assistance », dans un contexte où les systèmes de protection sociale assurantielle, institués pour la plupart il y a plus d'un demi-siècle, sont mis à mal par les réformes économiques de l'Etat, les évolutions démographiques et celles des marchés du travail. Mobilisant diversement des registres caritatifs, de droit social ou humain, de contrôle social et de sécurité, de conditionnalités et de contrat, ces politiques s'enchevêtrent avec des initiatives variées, visant la promotion des femmes ou de l'activité économique, l'amélioration de la santé ou de l'éducation, la cohésion territoriale ou la lutte contre la discrimination. Les femmes en sont souvent les cibles principales, au nom de leurs rôles sociaux, de leurs potentialités ou capacités, des discriminations dont elles sont l'objet, et de l'évolution des configurations familiales. Nous souhaitons donc évaluer les effets de certaines de ces interventions sociales en termes de logiques d'action, de configurations relationnelles (familiales, sexuelles, sociales) et de formes d'usage des politiques publiques et de l'offre institutionnelle. Nous voulons examiner ce qu'elles mobilisent de positionnement individuel et collectif, de statut social, d'identité sociale et de stratégies, de la part des femmes qui en sont destinataires à divers titres (mères de famille, travailleuses, retraitées, pauvres, etc.). Que font les assistés de l'assistance, et que fait l'assistance aux assistés, en particulier lorsqu'il s'agit de femmes ? A quoi est utilisé l'argent distribué ? Comment sont transformés les

comportements, les relations sociales dans et hors de la famille, les représentations...? Comment évoluent les relations au sein des sphères privée, du travail, du territoire (relations de genre, inter-générationnelles), et les stratégies des femmes destinataires des politiques d'assistance à l'égard de leur statut et de leur marge de manœuvre sociale et professionnelle, en réaction à ces politiques ? Quelles formes relationnelles entre offre institutionnelle d'assistance et bénéficiaires sont promues, qui en sont les médiateurs, et à quel titre? Quelles en sont les conséquences sur les régimes de citoyenneté? Ce projet contribuera ainsi à la réflexion sur les changements sociaux qui sont impulsés par ces politiques ciblées sur les femmes, dont les paradigmes, méthodes et philosophies circulent dans l'ensemble des pays en développement. Les milieux scientifiques et réseaux professionnels dans lesquels nous sommes insérés nous permettent d'amplifier les échos de notre contribution à ces débats, au plan international, par la publication, l'enseignement, voire l'expertise. Le projet vise de la sorte à alimenter un débat théorique, qui a lieu tant en Europe que dans d'autres régions du monde, sur le traitement des « questions sociales » qui émergent dans un contexte de globalisation, sur les politiques sociales susceptibles de prendre en charge les risques sociaux des populations peu intégrées dans le salariat stable, et sur le lien entre assistance et emploi. Plus largement, c'est la place des politiques sociales dans la construction de la cohésion des sociétés et de la légitimité des Etats qui sera interrogée.

Partenaires

Développement et Sociétés (D et S UMR 201)
Université Panthéon Sorbonne Paris I
Laboratoire interdisciplinaire pour la sociologie économique
(LISE UMR 5262)
Conservatoire National des Arts et Metiers

Coordinateur

Bruno Lautier - D et S UMR 201

Aide de l'ANR

204 066 €

Début et durée

Décembre 2010 – 36 mois

Référence

ANR-10-SUDS-008

Label pôle

-

Titre du projet MIPRIMO – La migration prise aux mots

Résumé

La migration prise aux mots. Récits, circulation des imaginaires et dynamiques sociales dans les migrations ouest-africaines. Si la mobilité est historiquement ancrée dans les sociétés ouest-africaines, les récits autour des migrations sud-sud montrent que les perceptions qu'elles suscitent s'inscrivent dans des univers culturels spécifiques. Cette recherche pluri disciplinaire rendra compte des conditions d'élaboration et de circulation des récits sur les migrations sud-sud par les migrants eux-mêmes et par leurs proches. Cette circulation des récits et des discours sera étudiée à travers certaines productions culturelles locales (littérature, cinéma, média, chants, griots, etc.), afin de comprendre quel peut être son rôle dans les processus sociaux et politiques liés à la mobilité. Partir des productions langagières locales tout en les contextualisant culturellement et historiquement, constitue le fondement d'une approche méthodologique à la frontière de l'anthropologie et de la sociolinguistique. Contrebalançant un déterminisme économique, cette recherche cherchera à mettre en évidence la portée des imaginaires, des mythes et des croyances sur les départs en migration. Au-delà de l'intérêt porté à la structuration des récits et aux imaginaires qu'ils déploient, ce projet vise à analyser les conditions de production discursive des récits ainsi que leur rôle dans les sociétés ouest-africaines. Le langage, à travers l'usage des variétés lexicales, narratives et discursives, donne accès aux significations symboliques et imaginaires qui révèlent les logiques sociales, tout autant qu'elles les reconfigurent. Seront en particulier examinés la place qu'occupent les récits autour des migrations dans la vie quotidienne des individus, leurs effets sociologiques sur les populations restées sur place, notamment sur la situation des femmes en l'absence des hommes. L'attention portée aux contextes de production permettra d'observer dans un premier temps quand, par qui, et avec quels desseins les récits et les discours sont élaborés, produits et énoncés. Il s'agira dans un second temps d'examiner comment ces récits sont ensuite appropriés, interprétés et réélaborés par les acteurs sociaux dans les chants, les chorégraphies, les littératures orales, les discours quotidiens et dans les médias (radio, télévision, films, internet). Enfin il s'agira de démêler l'enchevêtrement des récits

dans les relations sociales et les rapports de pouvoir au niveau local, articulé à un niveau plus global. En effet, ces formes de polyphonies et d'intertextualités relayées -et parfois réifiées- par les leaders d'opinion politiques et les artistes (écrivains, cinéastes, chanteurs) entraînent de nouvelles dynamiques sociales et une redéfinition des enjeux locaux dans les villes et villages. Le rôle des femmes dans la production et la circulation des récits sera étudié avec une attention particulière. Ces dernières jouent un rôle déterminant dans la polyphonie discursive constituée par l'imbrication des récits qu'elles reprennent, construisent et diffusent dans des communautés désertées par une proportion significative d'hommes. Cette mise en narration contribue à redessiner les relations sociales et familiales, ainsi que l'élaboration des règles de vie. Enfin l'analyse des récits selon le genre permettra de comparer les perceptions de l'espace et de la territorialité en fonction de l'expérience migratoire.

Partenaires

Centre Population & Développement (CEPED)
Université Paris Descartes
Lettres, langages et arts (LLA)
Université Toulouse II Le Mirail

Coordinateur

Cécile Canut - CEPED

Aide de l'ANR

251 300 €

Début et durée

Décembre 2010 - 36 mois

Référence

ANR-10-SUDS-001

Label pôle

-

Programme « Les Suds, aujourd'hui II »

Edition 2010

Titre du projet **PRODISDOM - Les départements d'outre-mer entre proximité et distance : construction et politisation des frontières**

Résumé

L'objectif principal du projet est d'identifier en quoi et comment, dans les sociétés des DOM, la construction et aujourd'hui le renforcement de frontières qui font le partage, notamment sur une base ethno-raciale, entre des « proches » et des « distants » sont venus mettre au défi l'application de ce qu'il est convenu d'appeler le modèle républicain français. Et ce eu égard aux rapports entre les groupes qui constituent ces sociétés aussi bien qu'à leur relation avec la « Métropole ». Cette démarche a pour fin de mieux estimer les hypothèques qui font obstacle à la résolution des nombreuses difficultés économiques et sociales des territoires en question et qui obèrent leur devenir au sein de l'ensemble français. L'examen du défi mentionné et des tensions qu'il engendre implique, par ailleurs, que soit prise aussi exactement que possible la mesure des aveuglements et des « pieux mensonges » qui caractérisent, de manière générale, la mise en œuvre de ce modèle républicain, aux prises avec l'affaiblissement de ses références normatives, abstraites et universelles. La contestation sociale de grande ampleur survenue dans ces départements fin 2008 et début 2009, dont les acteurs ont exprimé – au-delà de revendications matérielles immédiates – un malaise global devant les frustrations de leur citoyenneté, les « Etats généraux de l'Outre-mer » tenus l'an dernier et la dernière consultation référendaire qui a eu lieu en Guyane et en Martinique en janvier 2010, sur une évolution statutaire et institutionnelle de ces deux seuls départements, constituent la toile de fond du travail projeté. Ne serait-ce que dans la mesure où tous ces événements ont été exemplaires de la principale ambiguïté qui est au cœur des dynamiques sociales et politiques à l'œuvre dans le processus de construction de frontières qu'il s'agit d'étudier : celle qu'il y a à devoir mettre radicalement en cause la distance d'un Etat central jugé lointain et, en conséquence, à réclamer le recentrage de la vie sociale et politique de ces départements sur le socle de la proximité qui existerait entre leurs habitants – une proximité perçue comme automatique et parée de toutes les vertus –, tout en attendant de ce seul Etat l'essentiel de la réparation

des maux qui sont dénoncés. L'hypothèse est alors faite que la construction de frontières opérée par la dialectique des catégories discursives de « proximité » et de « distance » dans différents champs sociaux des DOM ne trouve sa pleine efficacité que dans la mesure où elle est validée, reprise et éventuellement réorientée ou reformatée, dans une « mise en politique » – aussi bien par des responsables locaux que, à leur suite, par l'Etat central – qui constitue ces frontières en problèmes publics. Dès lors, c'est à l'étude des modalités, des enjeux et des effets – notamment en termes d'élaboration de stratégies – de cette « mise en politique » que le projet présenté entend accorder une attention particulière. Confrontés, comme d'autres sociétés, à l'enjeu majeur d'avoir à concilier l'exigence de l'égalité de traitement de tous les citoyens et celle de la prise en compte par l'Etat républicain de particularités historiques et culturelles (les fameuses « spécificités »), les DOM peuvent et doivent bénéficier de l'accord général qui semble se faire désormais pour finalement admettre qu'on peut être à la fois « égaux et différents ». La question n'en demeure pas moins de savoir, cependant, si une pareille compatibilité ne connaît pas des limites et s'il y en a, quelles elles sont. Cette interrogation constitue une part essentielle de la réflexion qui sera menée dans le cadre d'un programme de recherche portant sur des sociétés qui n'en finissent pas de poser et de réagencer la question du commun et du spécifique en l'articulant à celle du proche et du distant.

Partenaires

Centre de Recherche sur les Pouvoirs Locaux dans la Caraïbe (CRPLC)
CNRS Paris Michel Ange
 Centre de Recherches sur les Sociétés de l'Océan Indien (CRESOI)
Université de la Réunion
 Centre européen de Sociologie et de Science politique (CESSP)
Université Panthéon Sorbonne Paris I

Coordinateur

Justin Daniel - CRPLC

Aide de l'ANR

200 000 €

Début et durée

Décembre 2010 – 48 mois

Référence

ANR-10-SUDS-003

Label pôle

-

Programme « Les Suds, aujourd'hui II »

Edition 2010

Titre du projet **SUBURBIN - Urbanisation Subalterne en Inde**

Résumé

Le projet SUBURBIN (Subalterne Urbanisation en Inde) prend acte du processus de transition urbaine mais s'interroge sur les représentations et les mesures qui en sont faites. Il se positionne a contrario d'une vision de l'urbanisation, réduite à la métropolisation et à la compétition entre villes globales. SUBURBIN fait l'hypothèse qu'il existe une diversité des trajectoires d'urbanisation, qu'il se propose de comprendre et de qualifier, dans le cas de l'Inde, en s'intéressant aux petites agglomérations. Il s'agit de réintégrer dans l'analyse des dynamiques d'urbanisation ces marges du système urbain qu'elles aient un statut de collectivité locale urbaine ou non. Pour ce faire, le projet centre son analyse sur des établissements humains compris entre 10,000 et 50,000 habitants en adoptant une définition physique et uniforme de l'urbain dans la suite du programme e-Geopolis (ANR Méthodes et Corpus). Le choix de l'Inde se justifie pour plusieurs raisons. Un urbain sur dix dans le monde y réside alors même que la définition de l'urbain est restrictive et que la transition urbaine est inachevée. La dynamique d'urbanisation est diffuse : à la croissance réelle des mégapoles se superpose un double processus de ralentissement des migrations vers les grandes villes et de prolifération du nombre des petites villes. De plus, l'Inde, prise entre urbanisation « embryonnaire » et métropolisation puissante, et dont les situations entre Etats sont très contrastées, permet à elle seule, de se constituer en objet de recherche. Sa dimension continentale permet de tester l'hypothèse d'une diversité des trajectoires d'urbanisation à l'œuvre qui invite à revisiter l'énonciation des modèles de la Nouvelle Economie Géographique et permet de contribuer aux débats sur la pluralité des modèles de développement. Les questions principales de la recherche sont les suivantes : (i) quelles sont les caractéristiques de ces petites agglomérations ou « entre-deux », à la fois réceptacles et moteurs des mutations économiques de l'Inde ? (ii) Quelles y sont les dynamiques économiques ? (iii) Quels sont les enjeux fonciers et comment s'effectuent les transferts de propriété du sol alors que les activités agricoles déclinent ? Quelles sont les activités en essor : industries, services, développement résidentiels, zones économiques spéciales ? Où ces

changements sont-ils spatialisés ? (iv) Quelle est la répartition des biens publics ? Quels en sont les déterminants entre rapports de pouvoir, rôle des politiques publiques, localisation de la ville et modes de gouvernance ? En répondant à ces questions, on tentera de situer le curseur entre le rural et l'urbain dans sa réalité fonctionnelle plutôt qu'en se calquant sur la définition administrative. L'objectif est d'analyser de quelles logiques ou combinaisons de logiques la prolifération des petites villes relève : de la dépendance au processus de métropolisation, d'une forme de croissance endogène et d'innovations spécifiques ou encore de la constitution d'espaces de relégation (urbanisation sans croissance économique). Pour répondre à ces questions, le projet se propose d'articuler des analyses quantitatives et qualitatives. La dimension quantitative permettra d'enrichir une base de données géo-localisées et très détaillées des agglomérations de plus de 10 000 habitants à partir de croisements avec les données statistiques existantes. La méthodologie est ancrée dans un dialogue entre géographes et économistes autour des questions de contribution à la croissance ; de positionnement et distribution dans la hiérarchie des agglomérations mais aussi des disparités des résultats et des typologies selon les régions. La dimension qualitative s'appuiera sur une observation fine, à l'aide de monographies de terrain, des situations concernant l'accès et la distribution du sol ; la fourniture et la répartition socio-spatiale des services de base ; et la structuration des activités économiques.

Partenaires

Institut Français de Pondichéry (IFP)
Centre de Sciences Humaines (CSH)

Coordinateur

Eric Denis - IFP

Aide de l'ANR

231 199 €

Début et durée

Décembre 2010 - 36 mois

Référence

ANR-10-SUDS-002

Label pôle

-

Programme « Les Suds, aujourd'hui II »

Edition 2010

Titre du projet

TERMOS - Trajectoires énergétiques dans les Régions Métropolitaines des Suds

Résumé

Les ressources énergétiques jouent un rôle crucial dans le développement économique et la réduction de la pauvreté. Dans la plupart des pays du Sud, le défi reste d'assurer un approvisionnement fiable et à la hauteur des besoins, notamment industriels, tout en assurant à l'ensemble de la population un accès à des services modernes. Ce défi doit en outre tenir compte des préoccupations environnementales de long terme, particulièrement celles qui sont liées au changement climatique, alors même que le cadre d'action est marqué par un accroissement des incertitudes. Les grandes métropoles des pays émergents s'emparent-elles de cette question énergétique ? Le projet analyse les transformations des systèmes énergétiques dans des économies marquées par de solides perspectives de croissance économique et une augmentation des consommations énergétiques, en s'interrogeant sur l'autonomisation progressive d'un échelon métropolitain dans la gouvernance de ces systèmes. Il interroge les transformations qui en résultent à la fois dans les équilibres entre ressources mobilisées (hydrocarbures, hydroélectricité, énergies renouvelables...), dans l'essor de préoccupations liées à une économie « post-carbone », dans l'évolution des volumes et pratiques de consommation, et confronte cet ensemble d'évolutions aux modèles dominants de la « transition énergétique ». Centré sur sept (7) régions métropolitaines (Buenos Aires, Delhi, Durban, Le Cap, Mumbai, Rio de Janeiro, Sao Paulo), de quatre (4) pays émergents et à revenus intermédiaires (Afrique du Sud, Argentine, Brésil, Inde), il analyse les changements des systèmes et des politiques énergétiques, limités aux services urbains à destination des usages résidentiels, industriels et commerciaux, à l'exclusion des transports.

Partenaires

Laboratoire Techniques, Territoires et Sociétés (LATTS)
Ecole Nationale des Ponts et Chaussées
Centre de Recherche et de Documentation sur l'Amérique Latine (CREDAL)
CNRS délégation Paris A
Centre de Sciences Humaines (CSH)

Coordinateur Sylvy Jaglin - LATTIS

Aide de l'ANR 240 000 €

Début et durée Décembre 2010 – 36 mois

Référence ANR-10-SUDS-016

Label pôle Advancity (ex Ville et Mobilité Durables)

Titre du projet

XenAfPol - Les politiques de l'exclusion xénophobe en Afrique : mobilisation, ordres locaux et violence

Résumé

Alors que la population africaine continue de croître et de se déplacer, les sociétés africaines ont vu leur hétérogénéité sociale, culturelle, linguistique et économique augmenter. Les villes et les zones métropolitaines sont aujourd'hui dans la situation où les pouvoirs locaux ont en réalité peu de contrôle sur les processus socio-économiques qu'ils sont chargés de gérer. Des mouvements migratoires anciens et récents, volontaires ou sous contrainte, et les formes d'inclusion et d'exclusion qui les accompagnent contribuent à une redistribution rapide du pouvoir et de l'espace qui en même temps qu'elle se fait très visible est encore mal comprise. Ce phénomène est aujourd'hui particulièrement visible dans différents pays du continent en raison des violences visant plus spécifiquement des étrangers ou des groupes identifiés comme étrangers ethniques, politiques ou religieux. Ce projet a pour objectif de documenter ces phénomènes dans deux domaines en particulier : d'une part, en ce qui concerne les dynamiques sociales à l'œuvre sur le continent africain entre autochtones et allochtones, nationaux et étrangers ; d'autre part, en ce qui concerne le rôle de l'Etat dans la gestion de la diversité et des différenciations socio-économiques. Ce projet se démarque de différents courants animant l'étude des sociétés africaines et qui ont produit une littérature riche et variée ces dernières années. Se concentrant précisément sur les formes d'exclusion xénophobes (depuis leur apparition jusqu'aux éruptions de violence ou aux démobilisations), le projet puisera dans les travaux sur l'autochtonie mais sans s'y enfermer et se différencie de l'étude des groupes violents cherchant à conquérir les pouvoirs centraux régionaux ou nationaux, et des approches en termes d'économie de guerre, de conflits armés ou de (ré)émergence des milices dans les contextes de démocratisation. Trois questions de recherche orienteront les travaux des chercheurs impliqués: 1. L'historicité, le rapport à l'espace et au pouvoir dans la production de politiques d'exclusion fondées sur la xénophobie; 2. Les formes de mobilisation, de contre-mobilisation et de démobilisation et 3. La construction de l'Etat entre retrait et enracinement. Structuré autour d'un noyau de chercheurs expérimentés sur les terrains africains et

dans la coordination de projets de cette ampleur, le partenariat proposé repose sur une équipe de seize chercheurs juniors et seniors, partagés entre l'Europe et l'Afrique. L'analyse des politiques d'exclusion et de mobilisation xénophobes se focalisera sur quatre pays principaux : le Nigéria, l'Afrique du Sud, le Kenya et la République Démocratique du Congo. Visant l'exploitation de données collectées antérieurement et surtout la production de données originales élaborées dans une perspective comparée, le projet alternera phases de conception collective et phases de terrain sur une période de 36 mois. Il repose sur l'alliance d'institutions de recherche et d'enseignement supérieure de réputation internationale et d'expérience avérée dans le suivi logistique de ce type de programme.

Partenaires Centre d'Etude d'Afrique Noire (CEAN)
IEP de Bordeaux
Institut français d'Afrique du Sud (IFAS)

Coordinateur Laurent Fourchard - CEAN IEP de Bordeaux

Aide de l'ANR 188 011 €

Début et durée Décembre 2010 – 36 mois

Référence ANR-10-SUDS-009

Label pôle -

Programme « Les Suds, aujourd'hui II »

Edition 2010

Titre du projet

ZFM - Les zones franches comme stratégie de développement. Le cas de la Zone Franche de Manaus

Résumé

Le nombre de zones franches d'exportation dans le Monde serait passé de 76 dans 25 pays en 1975 à 3500 dans 130 pays en 2006. Le nombre de salariés aurait triplé. D'après l'OCDE, les zones franches « constituent un optimum de second rang ..., car elles ne profitent qu'à un petit nombre et créent des distorsions dans l'attribution des ressources, mais elles peuvent contribuer à encourager la libéralisation des échanges au niveau national. » Il s'agira d'approfondir, de préciser et, le cas échéant, de critiquer ce constat en identifiant mieux les effets des zones franches. Ce projet sera d'abord réalisé par une étude transversale sur les ZFE mais qui se prolongera par une étude beaucoup plus précise de la nature et des effets de la Zone Franche de Manaus (ZFM) sur le commerce, la pauvreté, les inégalités, l'environnement naturel, économique et social. La ZFM a été créée en 1967 par le gouvernement brésilien au cœur de la forêt amazonienne. En effet, les zones franches, malgré leur importance croissante, ont été peu étudiées sur le plan théorique comme sur le plan empirique. Si les zones asiatiques, notamment chinoises, sont mieux connues, la ZFM n'a jamais fait l'objet d'une étude systématique. Il n'existe pas de théorie des zones franches, comme il existe une théorie de l'intégration régionale. Une étude « transversale » permettra ainsi de situer la ZFM. Elle comprendra des aspects descriptifs, théoriques et empiriques (modèle de gravité) et éclairera le débat sur l'effet de ces zones sur le commerce. Les zones franches « déforment » la nature même d'une spécialisation moins vue du côté des produits finals que centrée sur les étapes du processus de production dans le cadre d'une division « verticale » du travail. L'étude très précise d'un micro-territoire -la ZFM-, devrait permettre de mieux quantifier l'importance de ce phénomène, encore mal évalué, en centrant l'analyse sur la décomposition sectorielle de la valeur ajoutée de la zone. Les études de l'influence de l'ouverture commerciale -accélérée et orientée par les zones franches- sur les inégalités et la pauvreté ont souvent conclu à relation négative entre l'ouverture et la pauvreté et positive avec les inégalités. La ZFM présente un terrain particulièrement intéressant par son très fort degré

d'ouverture centré sur les importations et qui permet de mieux isoler l'impact de l'ouverture. Les pratiques sociales des zones franches ont souvent été mises en cause. Les zones franches relèvent-elles d'un mécanisme de « dumping » fiscal, social ou environnemental entraînant les autres pays (et, ici, les autres régions du même pays) dans une course au « moins-disant » ? Compte tenu du passé et des traditions de la région de Manaus, une analyse fine des effets est alors indispensable : respect du droit du travail, situation des femmes, conséquences sur les peuples indigènes employés dans la zone, sensibilité environnementale de la région, notamment aux infrastructures de transport, gestion de l'eau, de l'apport en énergie. A cette fin, une enquête sur le terrain sera menée à Manaus et sa proche région. Ces différentes études fondées sur une grille théorique isolant les effets contradictoires des zones franches, s'appuieront sur des méthodes économétriques avancées à partir de données disponibles à un niveau fin ou à partir d'enquêtes sur le terrain. Le projet doit aboutir à des résultats précis sur les effets des zones franches en général et la ZFM en particulier : effets sur le commerce interne et externe, sur le développement industriel et régional, sur la pauvreté, les inégalités, les pratiques sociales des entreprises installées. Ces résultats permettront d'éclairer les avantages et les inconvénients des zones franches pour le Brésil et au-delà, éclaireront les parties-prenantes (ONG, syndicats, organisations internationales, responsables des politiques commerciales) sur l'opportunité des régimes d'exception dont bénéficient les zones franches.

Partenaires Développement, Institutions & Mondialisation (DIAL)
Université Paris-Dauphine: Paris IX

Coordinateur Jean-Marc Siroën – UPD DIAL

Aide de l'ANR 201 999 €

Début et durée Décembre 2010 – 48 mois

Référence ANR-10-SUDS-014

Label pôle -